

Au-delà de Parcoursup, un avenir



Philippe TAILLARD
RÉDACTEUR EN CHEF
IA-IPR STI

Dorénavant, c'est la nouvelle plateforme Parcoursup qui permet aux lycéens de trouver une place en enseignement supérieur. *Exit* donc APB. La procédure d'admission se déroule aujourd'hui en trois grandes étapes :

- la première, du 22 janvier au 13 mars, permet aux candidats d'exprimer dix vœux sans les prioriser ;
- la deuxième étape, jusqu'au 31 mars, sert à compléter les dossiers de candidature avec les éléments demandés et à confirmer les vœux ;
- la troisième étape, du 22 mai au 21 septembre, voit arriver les propositions d'admission des établissements (*oui, en attente de place, non*, pour les formations sélectives comme les BTS, CPGE...) et permet de répondre à ces propositions.

La plateforme a aussi vocation à donner des informations pour éclairer les choix des futurs étudiants. Pour chaque formation, Parcoursup précise : les portes ouvertes, un contact pour échanger en direct, des informations sur la formation, les taux de réussite, les débouchés, les capacités d'accueil, les attendus et les critères d'examen des dossiers.

Le changement le plus important concerne les vœux que les élèves n'ont plus à prioriser, comme APB l'exigeait pour automatiser le traitement des réponses. Force est de reconnaître que cette étape n'était pas aisée pour des lycéens qui devaient estimer leur probabilité d'admission afin de faire ce classement. La situation sera dorénavant plus facile ; ils feront leur choix définitif au moment des propositions effectives d'admission.

L'autre changement concerne les formations non sélectives (licence). Les vœux des candidats sont ordonnés après étude des dossiers par l'établissement qui peut répondre : *oui, oui si, en attente d'une place*. Si la décision

est *oui si*, cela signifie que l'admission est conditionnée à une acceptation de suivre un parcours de formation personnalisé pour renforcer les compétences attendues.

Au-delà de cette nouvelle procédure, les établissements doivent mieux communiquer sur leurs formations pour permettre à chaque candidat de bien les connaître, d'identifier sa chance de réussite et d'insertion professionnelle et d'évaluer la pertinence de son choix d'orientation. Leur site internet devient *de facto* la principale source d'information des candidats et donc la vitrine numérique de ces écoles. Par ailleurs, les équipes pédagogiques de prébac doivent communiquer sur les métiers et les parcours de formation méconnus – voire boudés – qui offrent un bel avenir professionnel.

Prenons l'exemple de l'industrie : 37 % des recrutements s'effectuent en CDI pour attirer les talents et plus d'une entreprise sur deux peine à recruter. « Nous prévoyons 250 000 embauches chaque année dans l'industrie », explique Alexandre Saubot, président de l'UIMM. Les métiers les plus recherchés du moment sont : ajusteur-monteur, chaudronnier (« Parcours Avenir » page 19), technicien de maintenance ou encore opérateur en fonderie et en matériaux composites. Les ingénieurs sont toujours très courtisés et l'industrie arrive en tête des secteurs qui rémunèrent le mieux les cadres.

L'actualité de Parcoursup ne doit pas masquer notre rôle éducatif dans l'information et le conseil aux lycéens sur les métiers et les parcours de formation pour les aider à viser un avenir réussi.

P. Taillard

Vos réactions : revue.technologie@reseau-canope.fr

TECHNOLOGIE

est une publication de Réseau Canopé,
Téléport 1 - Bât. @4
1, avenue du Futuroscope
CS 80158

86961 Futuroscope CEDEX
Tél. 05 49 49 78 78 – Fax 05 49 49 75 05
Courriel : revues@reseau-canope.fr

Les articles publiés dans cette revue n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de la publication
Gilles Lasplacettes

Comité de rédaction
Sous l'égide de l'Inspection générale des sciences et techniques industrielles représentée par Jean-Michel Schmitt.

Rédacteur en chef
Philippe Taillard

Rédacteur en chef adjoint
Stéphane Gaston

Assistante de rédaction
Valérie Pérez

Rédacteurs
Éric Félice, Loïc Josse, Benoît Pascal, Christofer Kühn, Jacques Riot, Christophe Ultré, Jonathan Van Rhijn, Christophe Vié Davidas

Suivi éditorial Julie Betton

Secrétariat de rédaction
Michel Zelvelder / 06 33 61 37 02

Iconographie Laurence Geslin

Maquette Catherine Challot

Mise en pages Michaël Barbay

Impression Bialec
23, allée des Grands-Pâquis
54180 Heillecourt

Régie publicitaire et partenariats

Catherine Rastier
Tél. 05 49 49 78 55
catherine.rastier@reseau-canope.fr

Relations abonnés
Renseignements
Tél. 03 44 62 43 98 – Fax 03 44 12 57 70
Courriel : abonnement@reseau-canope.fr

Illustration de couverture
© Festo

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2018
ISSN 0768-9454 CPPAP 0708 B 07953
© Réseau Canopé, 2018



Dans un souci de développement durable, *Technologie* est imprimé sur des papiers certifiés PEFC.